

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

JH/MB

OBJET

**Comité de territoire  
du Syndicat  
Départemental des  
Energies de Seine-et-  
Marne – Désignation  
des représentants du  
Conseil municipal**

N° D\_60\_2026 (Direction Générale des Services)

L'an deux mil vingt-six, le 27 mars à 19 heures 04, les membres composant le Conseil Municipal de Montereau se sont réunis en Mairie de Montereau sur la convocation en date du 21 mars deux mil vingt-six et sous la présidence de Monsieur James CHERON, Maire.

Présent(e)s : M. CHERON, Maire, M. REGUIG, Mme MAIROT, M. ASFAUX, Mme CORNEILLAN, M. BELEK, Mme EL ABIDI, Mme SARICA AYGAN, M. DURAND-BANCEL Adjoint au Maire, Mme BENADDA-SHRIDJ, M. BOURDY, Mme CAMACHO, M. CELIK, M. DERVILLEZ, Mme DOURET, Mme GONÇALVES, M. GRABSI, M. LEMOINE, M. MALONGA, M. MEBARKI, Mme MEUNIER, Mme RICHARD, Mme SAINTE ROSE, Mme SONI MAZOUZI, M. VILLEMIN, Mme YANGO LONGUET, M. BAROUKH, Mme BILLÉ, Mme DESANTE, M. DEYDIER, Mme DOIGNON, M. VATONNE, Mme DJILLALI, Conseillers Municipaux.

Absent(e)s représenté(e)s : M. ESPARRAGA représenté par M. DURAND-BANCEL, Mme LEROY représentée par M. ASFAUX.

Secrétaire de séance : M. MALONGA.

DATE  
D'AFFICHAGE

30 mars 2026

**Vu** le code général des collectivités territoriales ;

**Vu** l'arrêté préfectoral 2022/DRCL/BLI n°5 du 3 février 2022 autorisant la modification des statuts du syndicat départemental des énergies de Seine-et-Marne ;

**Vu** les statuts du SDESM et plus précisément ses articles 12 et suivants dont l'article 12.2.2 qui prévoit que : « Les conseils municipaux des communes adhérentes élisent deux délégués titulaires et un délégué suppléant » ;

NOMBRE DE  
CONSEILLERS :

en exercice

35

présents

33

votants

35

**Considérant** qu'il convient de désigner deux délégués titulaires et un délégué suppléant qui siégeront au comité de territoire du SDESM dont dépend la commune ;

**LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, DÉCIDE à l'UNANIMITÉ :**

➤ **DE DÉSIGNER** comme délégués représentant la commune de Montereau au sein du comité de territoire n°6 Pays de Montereau et Bassée-Montois du SDESM.

Deux délégués titulaires :

- Mme Mélanie MAIROT
- M. Antoine VILLEMIN

Un délégué suppléant :

- M. Ertan BELEK



Pour extrait conforme,  
Le Maire,

James CHERON